

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 17 décembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 11

Présents : 11 Suffrages exprimés : 11

L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CHEVRIER Fabrice, CONSTANT Bruno, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, COUDURIER FAURE Christiane, FAURITE Séverine, KONEY Amandine, LACOUR Delphine, PAQUELET Damien et TATON Mélanie.

FONTAINE Vanessa, GROSBON Béatrice, PAGNEUX Mallory et TATON Mélanie sont excusées.

Date de convocation : 11 décembre 2020

Monsieur DEVEYLE Arnaud a été élu secrétaire de la séance.

Point à rajouter à l'ordre du jour :

- Achat des terrains de Robert DESMARIS
- Révision des tarifs communaux
- Devis de l'horloge Plaire
- Achat tracteur
- Organisation rythme scolaire

Commissions finances et sociale

Décision modificative n°2 – Budget communal

Monsieur Le Maire informe son Conseil que pour des raisons comptables, il est nécessaire d'ouvrir les crédits budgétaires de la manière suivante :

DEPENSES Section FONCTIONNEMENT	DEPENSES Section FONCTIONNEMENT
Article R615221/011 : - 10 822.88 € Article R022/022 : - 3 000.00€	Article R65548/65 : +11 000.00€ Article R66111/66 : +2 822.88€
DEPENSES Section INVESTISSEMENT	DEPENSES Section INVESTISSEMENT
Article 21318 opération 120 : - 182 420.00 € Article 21316 opération 141 : - 10 000.00€	Article R1641/16 : +6 000.00 € Article R205/20 : +420.00€ Article 21318 opération 142 : +6 000.00€ Article 2111 opération 148 : +180 000.00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
Accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Conseil des Jeunes

Monsieur le Maire explique qu'un mail a été envoyé aux jeunes élus pour les prévenir qu'étant donné la situation actuelle de l'état d'urgence sanitaire leur conseil n'a pas encore pu s'installer. Le conseil évoque le fait de les installer au mois de janvier si les conditions sanitaires le permettent. Un mail leur sera envoyé pour leur souhaiter de bonnes fêtes et de les inciter à réfléchir sur les aux décorations de Noël pour 2021. Ce point sera le premier sujet de l'ordre du jour du premier conseil après leur installation.

Devis Piquand – Assainissement

Monsieur le Maire présente à son Conseil un devis de l'entreprise Piquand sis « Sur Carlet » BP25 39160 SAINT AMOUR. Il s'agit du raccordement d'assainissement de Monsieur MAGALHAES. Pour information, le raccordement s'élève à 335.00€ HT soit 402.00 € TTC.

Monsieur le Maire présente un second devis de l'entreprise Piquand n°20GB318 qui consiste à réparer les évacuations d'eau pluviale le long du RD58 en ciment par des tampons en fonte. Leur montant est de 540€ pièce. Le montant total du devis est de 8 500.00€ HT l'ensemble.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus

Devis Sade – Eau + Assainissement

Monsieur le Maire présente à son Conseil un devis de l'entreprise SADE n° DEV-2020-BB.0685 afin de raccorder le terrain de Monsieur BERNIGAUD au réseau d'eau usées. Un conseiller rappelle que ce terrain doit être déjà raccordé. Le conseil décide de se renseigner afin de vérifier si un raccordement est déjà existant. Le dossier est ajourné.

Courrier agence l'eau

Monsieur le Maire présente à son Conseil un courrier de l'agence de l'eau informant que le montant de la performance épuratoire de l'année 2020 s'élève à 484.03€. Le montant inférieur à 1 500.00€ ne sera pas versée à la commune.

La commune est actuellement en train de refaire les comptes depuis 2016 et de rappeler que certaines sommes payées ont été annulées. Pour l'instant, l'agence de l'eau ne rembourse pas. En cas de refus Monsieur le Maire informe la somme dûe sera déduite de la prochaine redevance suite à l'accord du conseil.

Devis Horloges Plaire

Monsieur le Maire présente à son Conseil un devis de l'entreprise Horloge Plaire qui souhaite changer le système de tintement par suite de son entretien annuel. Aucun membre du Conseil n'a été mis au courant de ce devis et des raisons pour lequel l'entreprise souhaite changer ce système. C'est pourquoi le devis est ajourné.

Courrier Préfet de l'Ain

Monsieur le Maire informe que la préfecture va verser une subvention de 102.00€ dans le cadre de la compensation du coût de la souscription de contrats d'assurance relatif à la protection fonctionnelle des élus pour ce nouveau mandat.

Organisation rythme scolaire

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que l'organisation du rythme scolaire doit être réétudié pour la rentrée scolaire 2021 – 2022.

L'école fonctionne actuellement sur un rythme de 4 jours d'école par semaine avec un repos le mercredi suite à la délibération 2017/06-17 du 22 juin 2017.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil d'école a voté à 14 voix pour et une abstention à un maintien de l'organisation dérogatoire, c'est-à-dire au maintien à la semaine de 4 jours.

Compte tenu des difficultés à trouver des intervenants extérieurs pour l'organisation de temps périscolaire,

Compte tenu du fait que cette organisation a été validé par le conseil d'école,

Monsieur le Maire propose à son Conseil le maintien à la semaine de 4 jours pour l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE le maintien de la semaine à 4 jours pour l'école élémentaire
CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier

Commission bâtiments, routes et chemins

Point travaux

Un adjoint du Maire explique que les cantonniers ont effectué les tâches suivantes :

- Ménage des écoles
- Elagage (point terminé)
- Curage des fossés
- Piégeage
- Création d'une dalle en béton pour stockage
- Décorations de Noël
- Nettoyage des bennes de tri le jeudi matin
- Mise en place d'un suivi sécurité des bâtiments et des systèmes techniques
- Suivi des artisans pour entretien des bâtiments de la commune

Projet Remise en état logement communal - Réception

Monsieur le Maire annonce que le logement est terminé. Le Conseil a pu visiter le logement en amont. Les travaux ont été bien réalisés, dans les délais prévus. Le Conseil est satisfait de ce chantier et du travail effectué par les entreprises intervenantes. Le logement qui, pour rappel, a été attribué à Madame COSSON, sera occupé dès le 28 décembre.

Porte local technique

Monsieur le Maire informe son Conseil que la porte du local technique a été installée. Cependant, la puissance du compteur électrique n'est pas suffisante. La commune a contacté ENEDIS afin de procéder à ce changement et de passer le compteur en triphasé. La commune attend le devis d'ENEDIS.

Organigramme de clés

Monsieur le maire présente à son Conseil un devis de l'entreprise SAM sis 34 rue Mâcon Chaintré Parc d'activité Mâcon TGV Quartier Loché 71000 MACON afin d'intégrer les serrures du local foot et boules, la bibliothèque, le local pompier, services techniques et salle polyvalente dans l'organigramme. Le Devis n°2012005 s'élève à 3 839.00€ HT soit 4 606.80€ TTC.

Le conseil Municipal, après délibération à l'unanimité

DECIDE d'accepter le devis n°2012005 de l'entreprise SAM sis 34 rue Mâcon Chaintré Parc d'activité Mâcon TGV Quartier Loché 71000 MACON pour un montant de 3 839.00€ HT soit 4 606.80€ TTC.
CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

Devis pompe incendie suite travaux

Monsieur le Maire présente à son Conseil un devis de l'entreprise SADE sis 56 avenue de Tavaux 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR afin de remplacer un poteau incendie au niveau de la route de Manziat. Le montant des travaux s'élève à 1 484.00€ HT soit 1 780.00€TTC. Monsieur le Maire informe son Conseil qu'un deuxième devis du même montant pour le remplacement d'une borne incendie sur la RD1 (vers la Mairie).

Dossier tracteur

Monsieur le Maire informe son conseil qu'à la suite de la publication de la publicité pour l'achat d'un tracteur, deux offres ont été reçues au terme du délai imparti. La première de l'entreprise Bresse Saone Agri de Chevroux, le deuxième de l'entreprise Agripro de Gorrevod. Monsieur le Maire annonce que les deux entreprises seront reçues le vendredi 18 décembre afin de débattre de leurs offres. Une réunion de la commission appel d'offre se tiendra le 13 janvier à 20h00 afin de décider de l'entreprise adjudicataire du marché. Monsieur Damien PAQUELET est convié par la commission en tant que conseiller technique.

Lave-vaisselle salle multifonctionnelle

Monsieur le Maire informe son Conseil que le lave-vaisselle de la salle multifonctionnelle a connu des pannes qui se sont avérées liées à l'installation électrique. L'entreprise Arelec a constaté et admis sa responsabilité. De ce fait, Arelec souhaite régler ce différend en prenant en charge la facture de réparation de du lave-vaisselle de l'entreprise Joseph.

Achat terrains DESMARIS

La succession de Monsieur Desmaris Robert souhaite vendre des terrains. Après différentes rencontres entre les consorts et la municipalité, un accord a été trouvé. Le conseil donne son accord sur cet achat et sur la poursuite de la procédure.

Révision des tarifs communaux

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que la commune n'a pas réévalué les tarifs de locations diverses depuis plusieurs années. En parallèle, les différents couts (Salaire, charges sociales, énergie) augmentent. Monsieur le Maire propose donc de réévaluer certains tarifs :

- Location horaire du tractopelle : 46 euros de l'heure
- Concession cimetièrre : 110 euros pour 15 ans et 220 euros pour 30 ans
- Case de colombarium : 325 euros pour 15 ans et 650 euros 30 ans
- Caverne : 230 euros pour 15 ans et 425 euros pour 30 ans

- Salle polyvalente pour les Chevroux: du 1^{er} mai au 30 septembre : 65 euros pour le week-end
- Salle polyvalente pour les Chevroux : du 1^{er} octobre au 30 avril : 90 euros pour le week-end
- Salle polyvalente pour les extérieurs : du 1^{er} mai au 30 septembre : 125 euros pour le week-end
- Salle polyvalente pour les extérieurs : du 1^{er} octobre au 30 avril : 150 euros le week-end
- Salle multifonctionnelle pour les Chevroux :
 - Option 1 : 250 euros
 - Option 2 : 420 euros
 - Option Cuisine : 55 euros
 - Sono vidéo : 25 euros
- Salle multifonctionnelle pour extérieurs :
 - Option 1 : 380 euros
 - Option 2 : 630 euros
 - Option Cuisine : 88 euros
 - Sono vidéo : 60 euros

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus à partir du 1^{er} janvier 2021.

Urbanisme

Dossiers en cours

1 Permis de Construire ont reçu un avis favorable

PC00110220D00012 – MARGUIN Davis et MAZA DELGADO Mariela – D1573 1577 - Villa

PC00110220D00013 – SCI PAMACALUAN – A1145 - Extension

1 Déclaration préalable a reçu un avis favorable

DP00110220D00026 – PETIOT Alexandra – D1632 1638 – Clôture et portail

Commission communauté de commune

Commission PLUi et du Scot

Un adjoint du Maire explique qu'un retour sur les différents échanges a été fait avec le cabinet VERDI en charge des études. La prochaine étape est de fixer et valider les OAP.

Validation des OAP

Un adjoint du Maire explique que la commune souhaite 2 OAP de niveau 1 pour un cout de 600 euros par OAP et 1 OAP de niveau 2 pour un cout de 950€. La commune aura à sa charge 3 OAP pour un cout de 2 150 euros. De plus, des réunions avec le cabinet d'étude sont à fixer (présentation et réception) et chaque réunion coute 500 euros à la commune. Soit un cout total HT pour la commune de 3 150 euros soit un total de 3 780 euros. TTC

Il est à noter que la communauté de commune prend à sa charge les OAP sur les zone économique et 1 OAP en zone habitat.

En résumé, la commune de CHEVROUX compte **au total 5 OAP à réaliser**, dont :

- 2 OAP bénéficiant à la CCBS ;
- 3 OAP bénéficiant à la commune.

Le conseil valide sur le principe le devis du cabinet VERDI pour la validation des OAP. Le devis sera signé définitivement lors d'une réunion d'études et vérification avec le cabinet Verdi et la communauté de communes.

Compte rendu du conseil et des commissions Communautaires

Monsieur le maire expose les différents comptes rendus des commissions, ils sont disponibles en Mairie. Aucune question n'est posée.

Commission communication, fêtes et cérémonies

Chevrouiti 2020

Monsieur le Maire explique que la rédaction du Chevrouiti suit son cours. Tous les articles ont désormais été reçus. Une prochaine réunion se tiendra le mardi 5 janvier à 19h à l'école

Site internet

Monsieur le Maire explique qu'un devis a été signé avec l'agence Polygone lors du dernier mandat pour la réfection du site internet. Les conditions sanitaires ont fait que ce projet a été mis en arrêt. Monsieur le Maire souhaite que ce projet voie le jour à la fin du 1^{er} trimestre 2021. Une réunion avec l'agence Polygone sera mise en place afin de remettre le projet d'actualité.

Questions diverses

Divers courriers

- Accusé réception et remerciements subvention ADAPEI
- Accusé réception et remerciements subvention Restaurants du Cœur
- Demande de subvention UDAF
- Demande de subvention MFR
- Carte de vœux Chevroux Suisse

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM - PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice		KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	Excusée
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	Excusée
FONTAINE Vanessa	Excusée		